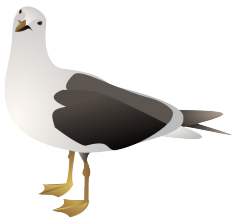


# ***LIBERTÉ DE CIRCULATION : PENSONS-Y***

*Tout le monde est à-peu-près conscient que la fermeture de Sangatte, la destruction de la « Jungle de Calais », les quotas d'expulsion et les contrôles au faciès conduisent à plus d'inhumanité et ne résolvent rien.*

*Alors que faire ? Ouvrir les frontières fait peur, surtout en période de crise. Mais il doit être possible d'écarter les fantasmes pour en débattre sereinement.*

## **La liberté de circulation existe dans certaines régions du monde**



À l'intérieur de l'Union européenne, de la Communauté des États d'Afrique occidentale, d'autres régions africaines et d'Amérique latine, il est possible pour les citoyens des États membres de se déplacer librement, et sous certaines conditions de s'installer dans un autre pays.

Malgré des écarts importants de niveau de vie, il n'y a pas de déplacements massifs de population, et les migrations sont souples, en fonction des opportunités.

## **L'invasion est-elle à nos portes ?**



Avant la chute de Khadafi, environ 1 500 000 migrants vivaient en Libye. Chaque année, quelques dizaines de milliers tentaient leur chance vers l'Europe. L'immense majorité restait travailler en Libye. Les gens migrent d'abord vers des pays proches de chez eux, où ils trouvent des opportunités. Actuellement, les pays producteurs de pétrole et peu peuplés, qui sont en demande de main-d'œuvre, attirent beaucoup plus de migrants que la vieille Europe en proie au chômage.

## **Les sans-papiers ne sont pas ceux qu'on croit**



Contrairement à ce qu'on croit, la grande majorité des sans-papiers ne sont pas des personnes qui sont entrés illégalement en France. Ce sont dans leur majorité des personnes qui ont eu un titre de séjour et qui n'en ont plus, parce que la législation a changé, ou parce que leur situation administrative a changé. Chaque nouvelle loi qui durcit la situation des immigrés crée des sans-papiers. D'un côté l'État expulse, de l'autre il fabrique des sans-papiers.

Si les politiques restent majoritairement très frileux, de plus en plus d'associations et d'experts sont ouverts à l'idée de liberté de circulation. Le débat est ouvert. À chacun de poursuivre la réflexion.

*Ces quelques réflexions sont proposées par*

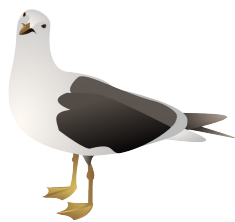
**La Marmite aux Idées**, Maison pour tous, 81 boulevard Jacquard, 62100 Calais  
[lamarmiteauxidees@orange.fr](mailto:lamarmiteauxidees@orange.fr) <http://www.lamarmiteauxidees.sitew.com/>

# ***LIBERTÉ DE CIRCULATION : PENSONS-Y***

*Tout le monde est à-peu-près conscient que la fermeture de Sangatte, la destruction de la « Jungle de Calais », les quotas d'expulsion et les contrôles au faciès conduisent à plus d'inhumanité et ne résolvent rien.*

*Alors que faire ? Ouvrir les frontières fait peur, surtout en période de crise. Mais il doit être possible d'écarter les fantasmes pour en débattre sereinement.*

## **La liberté de circulation existe dans certaines régions du monde**



À l'intérieur de l'Union européenne, de la Communauté des États d'Afrique occidentale, d'autres régions africaines et d'Amérique latine, il est possible pour les citoyens des États membres de se déplacer librement, et sous certaines conditions de s'installer dans un autre pays.

Malgré des écarts importants de niveau de vie, il n'y a pas de déplacements massifs de population, et les migrations sont souples, en fonction des opportunités.

## **L'invasion est-elle à nos portes ?**



Avant la chute de Khadafi, environ 1 500 000 migrants vivaient en Libye. Chaque année, quelques dizaines de milliers tentaient leur chance vers l'Europe. L'immense majorité restait travailler en Libye. Les gens migrent d'abord vers des pays proches de chez eux, où ils trouvent des opportunités. Actuellement, les pays producteurs de pétrole et peu peuplés, qui sont en demande de main-d'œuvre, attirent beaucoup plus de migrants que la vieille Europe en proie au chômage.

## **Les sans-papiers ne sont pas ceux qu'on croit**



Contrairement à ce qu'on croit, la grande majorité des sans-papiers ne sont pas des personnes qui sont entrés illégalement en France. Ce sont dans leur majorité des personnes qui ont eu un titre de séjour et qui n'en ont plus, parce que la législation a changé, ou parce que leur situation administrative a changé. Chaque nouvelle loi qui durcit la situation des immigrés crée des sans-papiers. D'un côté l'État expulse, de l'autre il fabrique des sans-papiers.

Si les politiques restent majoritairement très frileux, de plus en plus d'associations et d'experts sont ouverts à l'idée de liberté de circulation. Le débat est ouvert. À chacun de poursuivre la réflexion.

*Ces quelques réflexions sont proposées par*

**La Marmite aux Idées**, Maison pour tous, 81 boulevard Jacquard, 62100 Calais  
[lamarmiteauxidees@orange.fr](mailto:lamarmiteauxidees@orange.fr) <http://www.lamarmiteauxidees.sitew.com/>